

Les Traits Charentais ont tenu leur assemblée générale samedi

La survie du cheval de trait inquiète les éleveurs

Les sociétaires du syndicat du Trait Charentais et l'Association Charentaise de l'Ane et du Cheval de Trait ont dressé samedi (décembre 2002) à la chambre d'agriculture de la Charente le bilan d'une année riche d'activités et ont évoqué leurs soucis.

Une pensée émue pour Edgard Nélias, président du Trait Charentais décédé en mai dernier, a précédé la séance. Roland Bissirieux, président depuis août, a ouvert les débats en rappelant les dernières mesures d'ordre administratif et sanitaire : identification des équidés avant le 31 décembre et mise en place bientôt d'une puce électronique sur chaque animal. Pour les éleveurs, ces mesures représentent un coût non négligeable alors que les ventes ont chuté considérablement en 2002 : *«Un poulain, ça coûte déjà 600 Euros pour le faire naître»*. Les éleveurs s'inquiètent face à la restructuration des Haras Nationaux. *«Nous sommes devenus établissement public à vocation administrative en 1999, a expliqué M. Vincent venu de Saintes, nous devons observer les règles de réduction du temps de travail, les personnes qui partent à la retraite ne sont pas remplacées d'où la fermeture de la station de Chalais et de Moncoutant»*. *«On a essayé d'assister le monde de l'élevage le plus longtemps possible, le mieux possible...»* A souligner qu'à Chalais, un retraité des Haras, M. Fleuret apporte bénévolement son concours aux éleveurs, notamment au niveau du suivi échographique. M. Vincent évoquait le cas de la mule du Poitou : *«Nous travaillons à la congélation de semence de baudet du Poitou, c'est bon au niveau de la jument mais pas pour l'ânesse»*. Il ajoutait : *«L'effectif en trait poitevin mulassier est trop faible, environ 250»*. Il conseille donc de se rabattre sur le croisement de percheron et de breton : *«Car chez la mule on recherche de l'os...»* Le marché de la mule inquiète les éleveurs. Les ventes 2002 ont été réalisées avec des spécimens de grande qualité : *«Les autres sont restés»*. *«Des aides européennes devraient arriver bientôt»* a indiqué Edouard Lévêque. Si le Trait Charentais concerne plutôt les éleveurs, l'Association Charentaise de l'Ane et du Cheval de Trait s'adresse quant à elle aux utilisateurs. De nombreuses animations ont été mises sur pied en 2002 avec notamment le Festival de Villognon qui a remporté un succès inespéré. La foire d'Angoulême, la foire de Ruffec, le festival Equi-Atlantique à Niort, la Coulée Verte, de nombreuses interventions dans les écoles, etc. *«50 % des adhérents ont participé à une manifestation où nos animaux furent en vedettes»* a souligné Patrick Le Pape, président de l'association qui a évoqué quelques projets 2003 : *«Entre autres, la route des tonneaux et des canons, du Limousin et du Périgord, de Nontron vers Angoulême, la gabarre prenant le relais jusqu'à Saintes, puis un concours de labours organisé au pied du moulin à vent de Villefagnan le 10 août avec le GRAHV...»*

Des élections ont eu lieu samedi. Les conseils d'administration se réorganiseront bientôt. Patrick Le Pape quitte la présidence de l'association. Président des

Traits Poitou-Charente, il va désormais en tant que membre du CCROC\* renforcer son action au niveau de la Région. De son côté, François Lucas, vice président du Conseil général, a rappelé que le département souhaite faire valider par le Bureau du cheval tout ce qui sera fait en Charente au niveau du cheval.

\* Comité consultatif régional d'orientation du cheval